

NOUS, LES
TECHNICIENS DU BÂTIMENT

#2 | 2026

suissetec mag

Pour l'énergie
et la santé

4 Topentreprise formatrice

Actualisation du label

5 Diplôme fédéral

87 nouveaux maîtrisés



6 Journée ferblanterie

Sous le signe du changement climatique

8 Concours créativité

Jeunes talents à l'honneur

9 Safety Coach

L'application Web pour la sécurité

10 Révision des formations supérieures

Retour sur un projet d'envergure

13 Protection incendie

Des mesures essentielles

14 Secrétariat Energie et santé

Le rôle clé de suissetec

16 Jubilés

Des membres fidèles

17 Normes techniques

Quelle est leur portée juridique ?

18 SENS eRecycling

Valoriser au lieu de jeter

19 Pack « Normes et directives »

Accès numérique centralisé

20 Sur le terrain

A la brasserie Feldschlösschen

22 Pense-bêtes



Editeur: Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)

Rédaction: Christian Brogli (broc), Mirjam Viviani (vivm), Marcel Baud (baud)

Contact: suissetec, Auf der Mauer 11, case postale, 8021 Zurich

Téléphone +41 43 244 73 00, fax +41 43 244 73 79

kommunikation@suissetec.ch, suissetec.ch

Concept/réalisation: Linkgroup AG, Zurich, linkgroup.ch

Impression: Printgraphic AG, Berne, printgraphic.ch

Tirage: allemand: 3500 ex., français: 900 ex.

Remarque: Par souci de lisibilité, cette publication utilise par endroits le masculin comme une forme générique pour se référer aux deux sexes.

Toute reproduction technique (même partielle) des textes et photos est soumise à l'autorisation expresse de l'éditeur.

Couverture: F. Hammes (Eawag) et ZMB (Université de Zurich), voir pages 14–15.



Imprimé finançant une

contribution au climat

ClimatePartner.com/11017-2002-1001

Un gage de qualité et d'avenir

Chers techniciens du bâtiment,

La formation représente le socle sur lequel reposent notre travail quotidien et notre réussite. En effet, la qualité attendue de nos professionnels sur le terrain doit être transmise dès l'apprentissage, en même temps que les connaissances et le savoir-faire.



La formation constitue donc le cœur de notre branche et nécessite d'être développée en permanence. Car elle stimule l'innovation et favorise le succès durable au sein de notre secteur. C'est d'ailleurs dans un souci constant d'optimisation qu'a été actualisé le label topentreprise formatrice, comme vous pourrez le lire à la page suivante.

Cela étant, nos métiers sont en pleine mutation. Il est donc capital pour nos spécialistes de se perfectionner tout au long de leur carrière. L'avancée des technologies, la numérisation et l'évolution des normes exigent une perpétuelle mise à niveau. Seuls ceux qui restent ouverts au changement sauront relever les défis de demain. A l'image de nos nouveaux maîtres, qui méritent toutes nos félicitations (voir en page 5)!

La formation continue regorge d'atouts: pour les candidats au brevet et au diplôme d'abord, à qui elle ouvre de multiples perspectives, et pour les entreprises ensuite, qui bénéficient de l'expertise acquise par leurs collaborateurs. Vous découvrirez en page 10 un article sur la révision de nos filières supérieures. Et à propos d'expertise: dès la page 14, vous en apprendrez davantage sur le mandat fédéral décroché par suissetec pour mettre en place un secrétariat Energie et santé – un rôle taillé sur mesure pour l'association.

Afin que notre branche exploite son plein potentiel, il appartient aux employeurs de garantir la qualité de la formation initiale et de souligner l'importance de la formation continue au sein de leurs équipes. C'est ensemble que nous assurerons l'avenir de nos métiers ainsi que leur attractivité pour la relève.

Dans ce magazine, vous trouverez également une foule d'autres informations, qu'elles touchent à la technique, au droit ou à la sécurité au travail. Bonne lecture!

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'L' shape followed by a horizontal line.

Rolf Mielebacher

Membre du comité central responsable de la formation

Un gage de qualité

Dans la technique du bâtiment, la qualité de la formation est une priorité. C'est pourquoi suissetec distingue les membres qui encadrent leurs apprentis de manière optimale en leur octroyant le label topentreprise formatrice – dont elle vient de réviser le processus et les critères d'obtention.

Alessio Büchi

L'objectif poursuivi par suissetec avec son label est toujours le même: mettre en avant les entreprises qui s'investissent en faveur de la formation professionnelle initiale dans la technique du bâtiment. Pour l'obtenir, les membres pouvaient jusqu'ici remplir une auto-déclaration en ligne. Celle-ci se fondait sur une check-list rassemblant des thématiques telles que le recrutement et l'accueil des apprentis, le rôle des formateurs pratiques ou la collaboration entre entreprise, école professionnelle et centre CIE. La vérification s'appuyait quant à elle sur différents documents, les retours des apprentis ainsi que des audits effectués sur place de manière aléatoire.

Critères plus transparents

Le label a été développé de manière ciblée. Une place centrale a été laissée aux contenus ayant fait leurs preuves, comme la qualité de la formation dispensée, l'attention accordée aux apprentis et la coopération entre les lieux de formation.

L'auto-évaluation a été conservée, mais elle se base désormais sur un système de points avec pondération des indicateurs. Ainsi, les divers aspects entrant en compte sont appréciés de façon différenciée. Par ailleurs, la mise en œuvre effective au sein de l'entreprise fait l'objet d'une attention spécifique. L'accent est par conséquent mis sur le travail au quotidien: encadrement des apprentis, utilisation des missions pratiques, régularité du feed-back, suivi individuel, etc.

Modernisation du processus

Autre changement: la numérisation de l'ensemble du processus. Les entreprises peuvent maintenant remplir leur auto-évaluation via une application Web disponible sur le portail technique du bâtiment. C'est également par ce biais qu'elles reçoivent leurs résultats.

La vue d'ensemble détaillée permet aux membres d'identifier immédiatement leurs forces, mais aussi leur potentiel d'amélioration. Lorsqu'ils atteignent le nombre de points exigés, ils se voient octroyer le label. Ce dernier prend ainsi une nouvelle dimension: outre un gage de qualité, il devient un véritable outil d'optimisation. Grâce à l'évaluation systématique et automatisée, les domaines nécessitant des améliorations sont en effet clairement indiqués. Les entreprises savent donc directement où elles doivent agir pour atteindre le niveau requis.

Les nouveautés apportées doivent encourager encore davantage de membres à devenir topentreprises formatrices et à s'engager avec suissetec pour la relève. <

📄 INFO

suissetec.ch/topentreprise_formatrice



TOPENTREPRISE FORMATRICE
Technique du bâtiment

Bravo aux nouveaux diplômés!

Maîtres chauffagistes

Besnik Gashi, Saint-Gall
Kenneth Guglielmetti, Emmenbrücke
Yanick Hofmann, Bienne
Rade Jevtic, Zurich
Kevin Kieffer, Brugg
Yannik Lack, Safenwil
Marco Laimbacher, Küssnacht am Rigi
Alessio Leggiero, Heerbrugg
Valentino Mijatovic, Wittenbach
Lorenz Müller, Subingen
Lukas Pfäffli, Krattigen
Kreshnik Recica, Thoune
Petar Sentic, Ebikon
Marco Zimmermann, Holderbank

Projeteurs sanitaires

Shayan Afzalynaeini, Wolhusen
Besnik Ballabani, Schmitten
Arben Delija, Dagmersellen
Tabatha Eberle, Grosshöchstetten
Erion Fazlija, Villars-sur-Glâne
Gene Forster, Oberstammheim
Lirim Gashi, Zürich
Steve Keller, Les Breuleux
David Immanuel Mätzener, Köniz
Andreas Maurer, Meiringen
Erkan Mislimi, Bern
Michel Seiler, Widen
Alen Sejdovic, Oetwil am See
Remo Stalder, Luzern
Florian Sutter, Gommiswald
Tina Ivana Trümpi, Rapperswil
Sasa Vuckovic, Cressier

Maîtres ferblantiers

Kaspar Fluck, Binningen
Flurin Hofer, Zofingen
Ruedi Ernst Hürlimann, Abtwil
Patrick Jauch, Kriens
Nils Klopfenstein, Urtenen-Schönbühl
Tobias Knöpfel, Coire
Lucas Löpfe, Widnau
Ivo Petrovic, Balgach
Daniel Zinsstag, Kaltbrunn

Maîtres sanitaires

Alex Peter Affolter, Berne
Adnan Ahmed, Fahrweid
Tim Amgwerd, Affoltern am Albis
Cyril Arnoux, Gwatt (Thoune)
Lars Binggeli, Heimberg
Slaven Bozic, Dübendorf
Rico Bucher, Windlach
Dario Buonanno, Bubendorf
Simon Burch, Affoltern am Albis
Nico Castelli, Soleure
Alex Conese, Eschenbach
Dino Cupi, Zoug
Ermal Demollari, Conthey
Marjan Dimic, Klotten
Dennis Drenkelforth, Leissigen
Sven Eberhard, Kaltbrunn
Robin Engelhard, Winkel
Dimitri Gogos, Zurich
Sandro Gysin, Lörrach
Kevin Handschin, Läuelfingen
Andreas Kleeb, Oberrieden
Florian Kluser, Bonstetten
Simon Jonas Kofmel, Ueberstorf
Andrejas Kolar, Thalwil
Lorenz Müller, Bonstetten
Mauro Müller, Zofingen
Nenad Petkovic, Glattbrugg
Nuredin Rexhepi, Steffisburg
Maxime Reynard, Dailens
Nick Roth, Lyss
Alain Rytz, Kriens
Dardan Salihi, Bilten
Dominic Schnidrig, Glis
Simon Schranz, Konolfingen
Oleksandr Shornikov, Le Sépey
Ueli Spühler, Flurlingen
Miroslav Stankovic, Rorschacherberg
Damir Subasic, Emmenbrücke
Linus Troxler, Willisau
Anthony Vaquin, Evolène
Daniel Vuille, Biglen
Patrick Wälti, Birmensdorf
Michael Wobmann, Marbach
Ramon Zeller, Zweisimmen



INFO
suissetec.ch/remisediplomes



Photos: Jennifer Pitton

Face au changement climatique

La dernière édition de la journée ferblanterie s'est tenue le 11 mars au Kursaal de Berne. Quelque 420 professionnels s'y sont donné rendez-vous pour assister aux dix exposés proposés et visiter les stands des 23 fabricants et fournisseurs présents. La veille, la soirée d'ouverture avait réuni 120 participants.

Marcel Baud

Placée sous la devise « Conditions extrêmes et innovations techniques », la journée ferblanterie a cette année mis l'accent sur des phénomènes météorologiques appelés à se multiplier à l'avenir et auxquels devront résister toitures et enveloppes du bâtiment. Si la majorité des exposés proposaient des solutions à ces défis et montraient les opportunités pour la branche, le programme était également

varié. Thomas Knubel s'est ainsi intéressé à la nouvelle couverture de l'Institut Paul Scherrer à Villigen. Michael Torriani et Nicolas Spörri se sont quant à eux penchés sur la planification et les honoraires dans le cadre d'une table ronde. De son côté, Florian Schnyder a passé en revue les actualités de l'association. Enfin, des partenaires de suissetec sont venus présenter leurs nouveaux produits. La relève aussi a été mise à l'honneur, avec la remise des prix aux lauréats du concours créativité (voir p.8) et les félicitations adressées au champion européen Nicola Siebenthal ainsi qu'à son coach Martin Pauli.

Événements extrêmes

Jan Rajczak a consacré son exposé aux scénarios climatiques actuels et à leurs répercussions sur l'infrastructure existante. Il a expliqué qu'une hausse de 3 °C de la température mondiale par rapport à la période préindustrielle entraînerait un réchauffement de 4,9 °C en Suisse. Les événements extrêmes survenant tous les 50 ans seraient deux fois plus fréquents. Dans ce contexte, les brèves pluies orageuses doivent être particulièrement prises en compte lors de la planification. Ces évolutions ont un impact direct sur les normes ainsi que sur les valeurs de dimensionnement, et nécessitent l'adaptation des statistiques en la matière. Jan Rajczak recommande de se référer aux données du site climate-extremes.ch de MétéoSuisse.



Annina Campell, animatrice, aux côtés de Remo Wyss, président du domaine Ferblanterie | enveloppe du bâtiment.

Toits de rétention

Selon Adrian Loretz, les eaux de précipitation ne doivent pas être considérées comme des eaux usées, mais comme une ressource exploitable. Les toitures végétalisées agissent comme de véritables éponges. Elles absorbent l'eau et génèrent un refroidissement naturel par évaporation. Par ailleurs, elles déchargent les canalisations et peuvent très bien être combinées avec des installations photovoltaïques. Il vaut la peine de veiller à une planification précoce et complète des toits de rétention en tenant compte de la pente et du poids. Des étanchéités de haute qualité sont indispensables. Une gestion des eaux pluviales en aval, au moyen par exemple de rigoles ou de cuvettes, est conseillée.

Potentiel du photovoltaïque

Pour Heinz Simmler, les professionnels de la ferblanterie et de l'enveloppe du bâtiment ont tout intérêt à miser sur le photovoltaïque. Afin d'atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050, le nombre d'installations posées doit en effet doubler ou tripler au cours des dix prochaines années. C'est pourquoi il encourage les entreprises à intégrer ce domaine d'activités dans leur offre et à s'appuyer sur un réseau de partenaires qualifiés. Elles accroîtront ainsi leur attractivité, d'une part en tant que prestataires, et d'autre part en tant qu'employeurs.

Prévention du cancer de la peau

Comme l'a précisé Roland Krischek, le cancer de la peau est reconnu comme une maladie professionnelle depuis 1984. La Suva agit en faveur de sa prévention depuis 2016 et a commencé à contrôler la mise en œuvre des mesures de protection contre les UV en 2023. Celles-ci sont primordiales pour les personnes travaillant à l'extérieur, qui doivent surtout se protéger la tête au moyen d'un chapeau ou d'un casque (avec protège-nuque et visière) ainsi que les épaules. En outre, de la crème solaire doit être mise à disposition sur les chantiers d'avril à septembre (voir suissetec.ch/stps-224).

Résistance à la grêle

Martin Jordi a décrit la procédure des tests de résistance à la grêle, dont le but est de simuler les conditions réelles d'un orage : des billes de glace artificielles (10–50 mm) sont projetées à grande vitesse contre des éléments de construction. Autant la fonctionnalité que l'aspect comptent dans l'évaluation. Depuis sa révision, la norme SIA 261/1 partage la Suisse en trois zones de grêle. La plupart des bâtiments figurent dans la zone 3 (grêlons jusqu'à 4 cm), ce qui nécessite une classe de résistance 4 quant à la fonctionnalité. Le répertoire grêle classe les éléments de construction dont la résistance a été testée de manière identique. Près de 600 homologations existent pour toute

l'enveloppe du bâtiment, facilitant le respect de ladite norme. Les produits sont évalués uniformément en Allemagne, en Autriche et en Suisse.

Végétalisation des bâtiments

Sascha Haas a démontré que les façades végétalisées refroidissaient les bâtiments, amélioraient le microclimat, filtraient les polluants et réduisaient les îlots de chaleur urbains. Son système mural avec lame d'air et bacs à plantes en aluminium a été utilisé avec succès dans plus de 150 projets depuis 2010. Il y a plusieurs interfaces concrètes avec la ferblanterie : alimentation et évacuation des eaux, protection contre la foudre ou encore accessibilité. Il s'agit donc d'un secteur intéressant et prometteur, avec une création de valeur sur le long terme en raison des travaux d'entretien réguliers.



Belle fréquentation pour la traditionnelle exposition technique.

Evacuation correcte des eaux de toiture

Hans Meier a détaillé les nouveautés de la directive sur les eaux de toiture de suissetec. Celle-ci a été adaptée aux normes actuelles, notamment la SN 592 000:2024. Les valeurs locales d'intensité pluviométrique issues du dernier modèle de cartes hydrologiques de MétéoSuisse sont désormais contraignantes. Pour les toits en pente, on distingue les chéneaux intérieurs et extérieurs. Au vu du risque de refoulement, le dimensionnement des premiers est plus strict. Il en va de même pour les chéneaux type shed et ceux au niveau des lucarnes, car il faut en plus éviter que de la neige y glisse et cause des dommages. Hans Meier a également évoqué l'application Web de suissetec sur l'évacuation des eaux de toiture, en cours de remaniement.

En conclusion : si le changement climatique pose des défis à la branche, il offre également des opportunités. Les professionnels qui connaissent les nouvelles normes, élargissent leur gamme de prestations et misent sur la qualité sauront donc tirer leur épingle du jeu. <

INFO

suissetec.ch/journeeferblanterie

Prochaine journée ferblanterie : 22 mars 2028

Démonstration de savoir-faire

Cette année encore, les participants à la journée ferblanterie ont eu l'occasion d'admirer les travaux réalisés par les apprentis dans le cadre du concours créativité. Le vainqueur est Livio Dux, qui a su faire la différence avec son « Arbre artistique ». Troisième au classement, Madeleine Brülisauer a en outre obtenu le prix du public pour son « Taj Mahal ».

Photos : Jennifer Pitton



1^{er} prix Livio Dux

« Arbre artistique »
GBS Saint-Gall | A. Ziegler Spenglerei
& Bedachungen, Bütschwil

« Les deux parties hexagonales de la lampe et leurs arrondis étaient difficiles à façonner. Ils devaient être aussi uniformes que possible. »

Livio Dux



Organisé pour la quatrième fois en collaboration avec les écoles professionnelles, le concours créativité se tenait cette année sur le thème « Chefs-d'œuvre architecturaux ». Comme on pouvait le constater au vu des ouvrages très variés exposés dans le foyer du Kursaal de Berne, une large place était laissée à l'interprétation. Cabane du Mont Rose, moulin à vent, dragon – les objets conçus à partir de divers matériaux ont tous nécessité une grande précision et de nombreuses heures de travail. Leurs auteurs s'y sont consacrés avec passion, faisant preuve d'une grande dextérité. On a même entendu des ferblantiers chevronnés s'exclamer : « Je n'aurais pas fait mieux ! » Le concours s'adresse aux apprentis de troisième année de toute la Suisse. Après une sélection au sein de leurs écoles respectives, les 16 meilleurs ont pu présenter leurs créations

à un jury de sept membres lors de la journée ferblanterie. Le public a également pu donner son avis par vote électronique et décerner un prix.

Patrick Brand, représentant du sponsor principal Debrunner Acifer, et Remo Wyss, membre du comité central et président du domaine Ferblanterie | enveloppe du bâtiment, étaient parmi les premiers à féliciter les vainqueurs. « C'est l'art de la ferblanterie dans toute sa splendeur », a déclaré ce dernier, impressionné par l'excellent niveau des apprentis et leur maîtrise de la tôle. « Nous pouvons être fiers de notre relève – et confiants pour l'avenir de la branche ! »

Les 16 candidats ont été vivement applaudis par le public – une ovation amplement méritée, car le seul fait de participer au concours est déjà une belle réussite. (baud) ◀

Concours créativité 2026



2^e prix Dominik Jung

« Chéneau et torsade »
Gibb Berne | BHS Gebäudeschutz GmbH, Aeschi bei Spiez

« Ce n'est qu'après avoir réalisé trois exemplaires de mon projet pour le concours que j'ai été content du résultat. Le quatrième essai était le bon. »

Dominik Jung



3^e prix et prix du public

« Taj Mahal »
BBW Winterthur | Scherrer Metec AG, Zurich

« Le Taj Mahal est un monument que je rêve de visiter un jour. Les tours latérales, avec leurs anneaux, étaient particulièrement complexes. »

Madeleine Brülisauer

INFO

suissetec.ch/concours-creativite

La sécurité au quotidien

La solution de branche Top Safety propose désormais une application Web, qui favorise la prévention des dangers là où il faut: sur le lieu de travail.

Mirjam Viviani

L'application Web **Safety Coach** est accessible via le portail technique du bâtiment. L'idée derrière son développement était de mettre à disposition un outil numérique simple mais efficace pour promouvoir la sécurité au travail et la protection de la santé (STPS). Par exemple, les dangers peuvent y être signalés oralement dans la langue de l'utilisateur et traduits automatiquement en français – une véritable plus-value dans un environnement de travail souvent multiculturel.

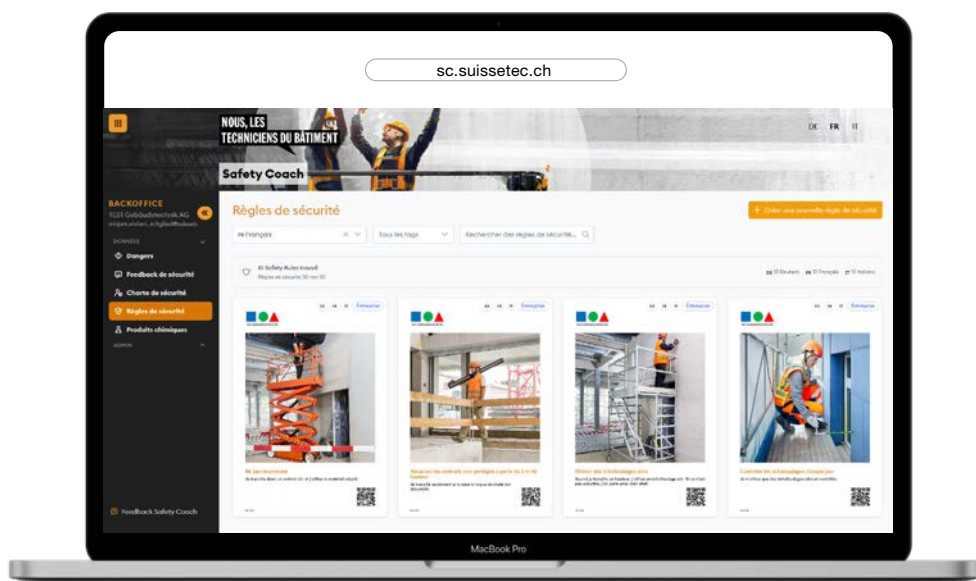
Différentes fonctionnalités

Dans la catégorie « produits chimiques », les techniciens du bâtiment retrouvent les substances qu'ils sont couramment amenés à manipuler. La liste peut être filtrée selon l'intervention prévue pour consulter les mesures de protection nécessaires. Les « règles de sécurité » présentent quant à elles les dix règles vitales de la SUVA, et peuvent être complétées par les directives internes de l'entreprise. Car il ne s'agit pas uniquement de reprendre des concepts existants, mais de les mettre concrètement en œuvre. Le « feedback de sécurité » permet en outre aux collaborateurs de communiquer leur ressenti général. Ces retours constituent de précieux indicateurs de risque pour les responsables, qui ont alors l'opportunité de prendre à temps des dispositions en conséquence. Ceux-ci ont également la possibilité d'inclure une « charte de sécurité », par exemple sous forme de vidéo, pour souligner l'engagement de la hiérarchie en faveur de la thématique STPS.

Toutes ces fonctionnalités ont le même objectif: consolider durablement la culture de la prévention et encourager les discussions sur le sujet au sein des entreprises. Grâce aux efforts de sensibilisation et à un dialogue ouvert, les dangers sont mis en évidence en amont – et pas seulement lorsqu'un accident se produit.

Extensions prévues

Des nouveautés seront prochainement ajoutées à l'application Web. En plus de la détermination des risques, il sera aussi possible de saisir des concepts de sécurité et de protection spécifiques à un objet. Enfin, une solution IA permettra aux utilisateurs de poser des questions sur les dangers afin d'avoir une vue d'ensemble de la situation actuelle et de recevoir des propositions d'amélioration.



En résumé, l'application Web Safety Coach rend la sécurité au travail accessible. Elle simplifie les processus, encourage la communication et renforce la prise de conscience. <



INFO

Vers l'application Web: sc.suissetec.ch

Une plus-value pour la branche

Le plus grand projet de révision mené par suissetec au niveau des formations professionnelles supérieures (FPS) entre dans sa dernière ligne droite. Dans cette interview, nous donnons la parole à Chantal Volz et Novica Janjic, qui encadrent le processus.

Interview : Marcel Baud

Les premières volées à effectuer un brevet selon le nouveau système ont démarré en janvier dans les domaines chauffage, sanitaire et ferblanterie. Mais pourquoi était-il nécessaire de procéder à une révision globale des FPS de suissetec ?

Chantal Volz : La dernière révision remontant à de nombreuses années, il était temps d'actualiser les neuf filières. Les anciens examens professionnels (EP) datent de 2010 et les examens professionnels supérieurs (EPS) de 2007. Entre-temps, les formations initiales ont été revues et la durée de plusieurs apprentissages a été prolongée à quatre ans. Il a également fallu tenir compte des nouvelles consignes du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Aujourd'hui, chaque profession doit ainsi disposer d'un profil de qualification définissant les compétences opérationnelles. Les règlements d'examen et les directives nécessitaient donc une mise à jour, tant sur le fond que sur la forme.

Novica Janjic : Ce faisant, les FPS ont été harmonisées avec les formations initiales, déjà orientées sur les compétences opérationnelles. Car elles doivent s'inscrire dans la même continuité.

Quels acteurs ont été impliqués dans la révision ?

C.V. : Des représentants d'entreprises de toute la branche ainsi que des enseignants. Les premiers sont essentiels pour bien cibler les besoins dans le monde professionnel. Ils étaient environ 70, répartis dans cinq groupes de travail. Les prestataires, la commission de formation, la direction, le comité central, la commission assurance qualité, les comités de domaine, les chefs experts, le SEFRI, l'OFEN, l'OFEV et les sections ont également pu intervenir. Au début du projet, une grille de compétences commune à tous les métiers a été établie et a servi de base aux groupes de travail. Nous avons mené quatre consultations auprès de la branche, puis nous avons organisé une conférence réunissant tous les groupes d'intérêt pertinents en 2022. A cette occasion, la direction à suivre a été définie.

N'était-ce pas difficile de garder la vue d'ensemble ?

C.V. : Heureusement, j'avais déjà beaucoup d'expérience dans la gestion de projet et le suivi pédagogique de telles révisions. Ce n'est pas la coordination en soi qui a été difficile, mais plutôt l'envergure de la tâche. Actualiser simultanément neuf professions n'est pas une mince affaire. Selon le SEFRI, c'est d'ailleurs le plus grand projet réalisé en Suisse dans le domaine de la formation professionnelle supérieure. Au vu de cette complexité, il a d'ailleurs été décidé de procéder par étapes et de mettre en œuvre d'abord les brevets, puis les diplômes.

Cette approche globale a-t-elle eu des avantages ?

C.V. : Oui, on a par exemple pu faire ressortir les points communs et les différences entre les filières – c'est-à-dire entre les formations de même niveau, et entre les formations EP et EPS d'un même domaine. Malgré l'orientation sur les compétences opérationnelles, nous avons pu définir des modules interdisciplinaires. La gestion d'entreprise est par exemple identique pour tous les cursus EPS.

Les certificats suissetec constituent une nouveauté.

C.V. : Chaque module EP se termine par un examen spécifique. Les nouveaux certificats suissetec s'adressent aux professionnels qui veulent se perfectionner ponctuellement, mais qui ne souhaitent pas effectuer tout de suite un brevet. S'ils décident finalement de se lancer, les certificats déjà obtenus – donc les modules déjà suivis – sont pris en compte. Ils sont valables six ans.



« L'harmonisation des profils de qualification entre les niveaux EP et EPS constitue une grande avancée. »

Chantal Volz

La révision est une chose, sa mise en œuvre en est une autre.

N.J. : Nous avons procédé de manière pragmatique et progressive. Les règlements d'examen et les directives ont servi de base. Nous avons ensuite développé les contenus en fonction des compétences opérationnelles, et les avons transposés en filières et modules. Puis nous avons élaboré de nouveaux supports. C'était aussi l'occasion de définir une approche didactique uniforme pour tous les domaines et de créer une structure commune. L'avantage de commencer la mise en œuvre en parallèle est que nous avons pu tirer de précieux enseignements, que nous avons directement intégrés dans la suite du processus.

Là aussi, cela semble être un travail immense.

N.J. : Pour un projet de cette ampleur, la participation des acteurs externes est indispensable. Depuis le début, nous pouvons compter sur de nombreux intervenants motivés et compétents, et nous en sommes très heureux. Les responsables de nos filières ont ainsi beaucoup apprécié l'excellente collaboration avec les enseignants auxiliaires. Ce n'est que grâce à ces ressources que nous pouvons proposer des formations d'avenir axées sur la pratique. Si nous voulons privilégier les compétences opérationnelles, nous avons absolument besoin de leur contribution.

Au-delà de savoir, il faut donc savoir faire.

N.J. : Avec la nouvelle orientation, l'accent n'est plus mis sur les connaissances pures, mais sur le fait de pouvoir mettre à profit, dans la pratique professionnelle, les compétences opérationnelles acquises. On apprend à faire des

liens, à tirer des conclusions et à argumenter ses choix. La formation est ainsi plus active, mais aussi plus exigeante. Les élèves prennent davantage de responsabilités dans leur processus d'apprentissage, travaillent sur des missions proches de la réalité et sont évalués non seulement sur le résultat, mais aussi sur leur démarche.

Qu'est-ce qui caractérise les formations révisées de suisselec ?

N.J. : Elles se distinguent avant tout par une approche globale cohérente, concrète et durable. Les formations sont axées sur le quotidien professionnel et permettent aux élèves d'appliquer directement ce qu'ils ont appris.



« Grâce à l'orientation sur les compétences opérationnelles, les élèves apprennent à faire des liens, à tirer des conclusions et à argumenter leurs choix. »

Novica Janjic

C.V. : L'harmonisation des profils de qualification entre les niveaux EP et EPS constitue une grande avancée. Ils définissent les compétences que les élèves doivent posséder au terme de leur formation. J'aimerais également mentionner les règlements d'examen et les directives, qui fixent de façon homogène les points qui s'y prêtent. Cela facilitera le travail autour des examens.

Qu'en est-il de la numérisation ?

C.V. : La méthode BIM, la construction numérique en général ou le dessin par CAO ont donné lieu à de vives discussions au sein des groupes de travail. A cet égard, on a pu observer que la dimension des entreprises jouait un rôle. Comme les compétences professionnelles exigées restent souvent les mêmes, la numérisation ne figure que de manière limitée dans les documents de base ; ils sont formulés de sorte à demeurer actuels sur le long terme.



Chantal Volz

Responsable de la formation professionnelle supérieure chez suissetec depuis 2019, Chantal Volz assume la direction générale du projet de révision des FPS.

Formation et parcours : licence en lettres (histoire, sociologie, anglais), Université de Berne, CAS dans les domaines de l'e-learning et de la gestion des connaissances, IKF/Université de Lucerne, enseignante à l'école primaire, experte en formation professionnelle.

Novica Janjic

Après avoir rejoint le suissetec campus en 2018 en tant qu'enseignant, Novica Janjic y est responsable de la formation depuis 2026.

Il participe à la révision des FPS en tant que chef de projet. Formation et parcours : DAS de directeur d'école, CAS en gestion coopérative d'école, formateur d'adultes avec brevet fédéral, projeteur en technique du bâtiment sanitaire, technicien sanitaire diplômé ES en sanitaire, ferblantier et installateur sanitaire.

N.J. : En ce qui concerne l'organisation des formations, la numérisation gagne en importance. Les apprentis d'aujourd'hui y recourent déjà beaucoup. Les FPS révisées ne peuvent pas être à la traîne. La numérisation nous permet de diffuser les documents de manière systématique, et d'uniformiser l'enseignement avec de nouvelles approches didactiques. Les élèves bénéficient d'un accès en tout temps et en tout lieu, et les enseignants s'approprient plus rapidement la matière. La nouvelle plateforme d'apprentissage suissetec media permet de développer les contenus en permanence et de les mettre à disposition de toutes les parties prenantes. De plus, les élèves peuvent contrôler leurs progrès.

Quelle est la valeur ajoutée de la révision pour le campus de Lostorf et le centre de formation de Colombier ?

N.J. : Une étroite collaboration entre les sites est essentielle pour rassembler les connaissances, partager les expériences et améliorer encore la qualité des formations. Notre objectif est de proposer les meilleures offres possibles et

de développer durablement les FPS. La révision a bien évidemment un impact sur le campus de Lostorf et le centre de Colombier : l'orientation sur les compétences opérationnelles et la structure des filières impliquent une plus grande coordination entre eux. Les contenus et les approches didactiques sont harmonisés. Cela conduit à une plus grande transparence et comparabilité – et à une coopération renforcée pour des formations d'avenir. <

INFO

suissetec.ch/revision-fps

L'importance de la protection incendie

On pense souvent que les incendies sont rares. Et ce faux sentiment de sécurité peut malheureusement inciter à sous-estimer les mesures de protection nécessaires.

Mirjam Viviani

« **Lorsque la protection incendie** est prévue suffisamment tôt, cela a généralement un impact positif sur les coûts », affirme Michael Binz, responsable de département au sein de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI). Une phrase qui devrait faire réfléchir. Car prendre des mesures ultérieurement a un prix, et complique les choses à un stade où la marge de manœuvre est inexistante.

La protection incendie n'est pas une option, mais une obligation. Ce thème doit accompagner toutes les phases d'un projet, de la planification à l'exploitation. Et pourtant, il est fréquemment relégué au second plan. Peut-être parce que les incendies sont (prétendument) rares. Peut-être aussi parce que les conséquences paraissent lointaines. Or, des incendies surviennent tous les jours sur les chantiers en Suisse. C'est souvent la négligence qui est en cause : projection d'étincelles, appareils défectueux, manque d'ordre. La plupart du temps, ces sinistres pourraient donc être évités.

Ne pas mettre le feu aux poudres

Le soudage et le découpage sont des travaux particulièrement délicats. Une simple étincelle – sa portée peut aller jusqu'à dix mètres – suffit parfois à déclencher un incendie. A proximité peuvent en effet se trouver des dépôts de poussière, du bois ou des textiles, qui sont tous combustibles. En outre, le dégagement de chaleur dans la zone immédiate peut enflammer des matériaux qui, a priori, ne semblent pas problématiques.

Lorsqu'ils sont défectueux ou utilisés de manière incorrecte, les appareils électriques représentent eux aussi un danger. Autres exemples : les projecteurs mal placés ou les batteries rechargées à des endroits inappropriés. Enfin, l'ordre sur le chantier n'est pas non plus à négliger. De même, l'absence de réglementations sur les zones où il est permis de fumer et de jeter des mégots peut avoir des répercussions désastreuses. Un moment d'inattention, et tout peut basculer. Avec son guide et ses listes de contrôle, l'AEAI met à disposition des outils simples et pratiques pour instaurer les mesures de protection requises. L'objectif est de permettre aux professionnels de travailler en toute sécurité. Il ne faut jamais oublier qu'un incendie donne lieu à une enquête, qui déterminera d'éventuelles responsabilités – auquel cas des questions d'assurance ne tarderont pas à se poser. <

INFO

suissetec.ch/stps-240

Principales mesures de prévention des incendies sur le chantier



Eloigner ou protéger les matériaux inflammables (projection d'étincelles jusqu'à dix mètres)



Faire surveiller les travaux générant une forte chaleur si un risque persiste



Avoir un extincteur à portée de main et savoir l'utiliser



Contrôler le site après les travaux pour vérifier l'absence de danger résiduel



N'utiliser que des appareils en état de marche



Respecter l'interdiction de fumer sur le chantier



Tenir compte des distances de sécurité par rapport aux sources d'inflammation

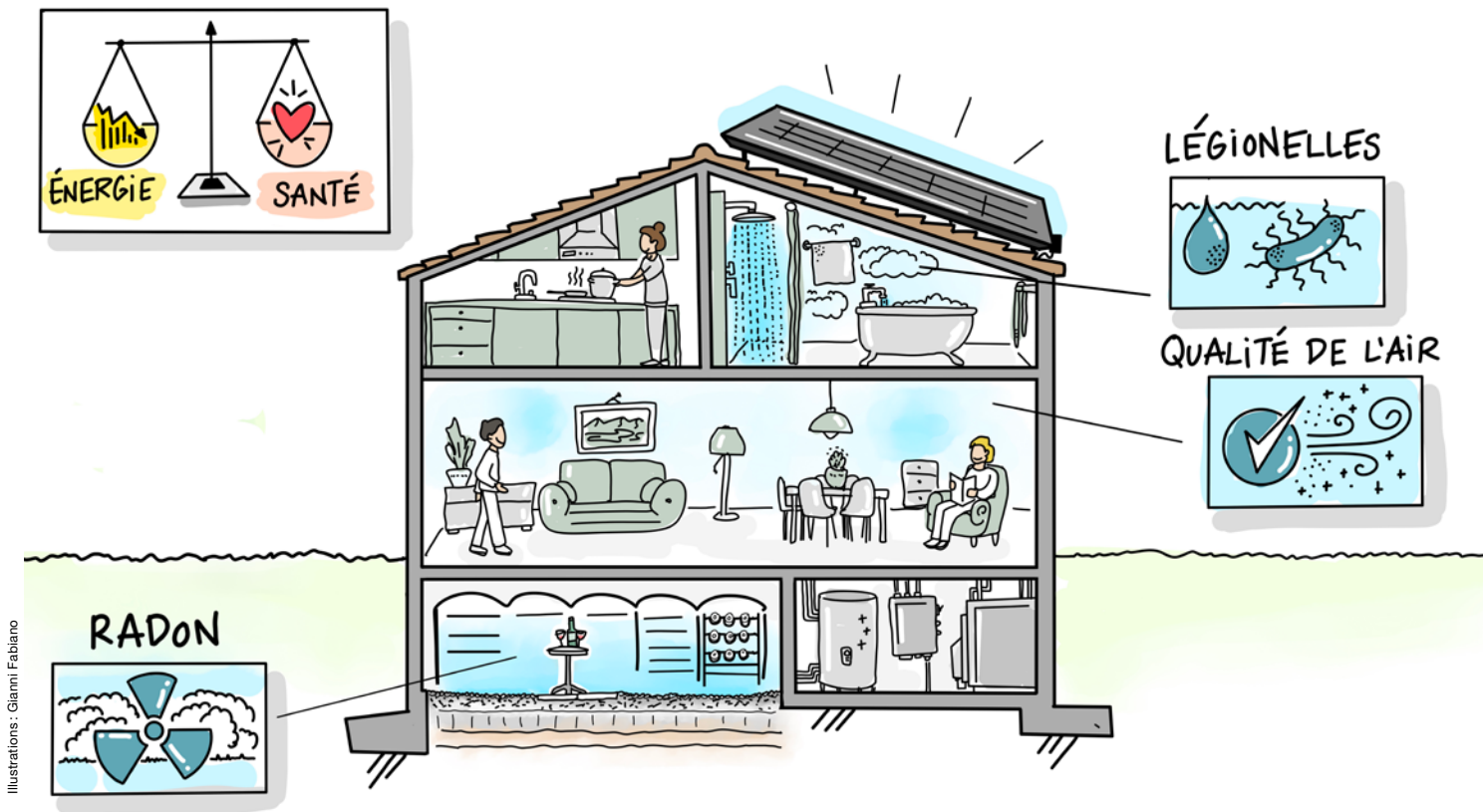


Recharger les batteries comme il se doit

Révision des prescriptions de protection incendie

Le calendrier du projet de révision a été adapté à la suite du drame survenu à Crans-Montana. Il était en effet nécessaire de prévoir plus de temps pour traiter les quelque 11 000 commentaires reçus dans le cadre de la consultation technique. Ils sont en cours d'évaluation et d'intégration. L'orientation générale, à savoir une approche basée sur le risque et l'uniformisation de l'exécution dans tout le pays, est maintenue. L'entrée en vigueur est quant à elle prévue à l'automne 2027. En guise de mesure immédiate, l'utilisation d'articles pyrotechniques a été interdite dans les lieux accueillant du public à compter d'avril 2026.

Source : sur la base de textes de l'AEAI et du numéro de Phase5 d'avril 2026



Hygiène et énergie vont de pair

suissetec a remporté l'appel d'offres de la Confédération concernant la création et l'exploitation d'un secrétariat Energie et santé. L'objectif est de sensibiliser tous les acteurs impliqués dans la construction – ainsi que le grand public – aux interactions entre efficacité énergétique et protection de la santé.

Christian Brogli



La Suisse poursuit une politique climatique ambitieuse, visant notamment l'atteinte de l'objectif zéro émission nette d'ici 2050. Dans le secteur du bâtiment, cela implique une plus grande efficacité énergétique : meilleure isolation, ventilation contrôlée avec récupération de chaleur, températures de départ plus basses pour les pompes à chaleur, systèmes de gestion intelligents, abandon des combustibles fossiles, etc.

Parallèlement, il s'agit de protéger la santé de la population, en prenant par exemple des mesures contre les légionelles (bactéries présentes dans l'eau), le radon (gaz rare radioactif provenant du sol) et les facteurs nuisant à la qualité de l'air intérieur (CO₂, polluants, humidité/moisissures).

Il convient donc de privilégier une exploitation performante des bâtiments sur le plan énergétique, combinée à une planification cohérente en amont, qui réponde à des exigences élevées en matière d'hygiène. Avec le secrétariat Energie et santé, suissetec joue un rôle d'intermédiaire et assure la coordination entre les professionnels de la branche, le grand public et les autorités.



Que voit-on en couverture ?

Sur la couverture du présent numéro figure une image prise au microscope électronique. Il s'agit de biofilms naturels composés de plusieurs types de bactéries présentes dans un tuyau de douche. La prévention des légionelles est l'une des trois thématiques centrales auxquelles se consacrera le secrétariat Energie et santé.

« suissetec participe aux avancées techniques »

Dans cette interview, Simon Geisshüsler, en charge du secrétariat, nous explique pourquoi ce mandat correspond parfaitement à l'association et ce qu'il apporte à ses membres.

Il y a environ une année, suissetec a obtenu le mandat concernant la mise en place du secrétariat Energie et santé. Pourquoi avoir participé à cet appel d'offres ?

L'association s'engage depuis toujours en faveur de l'efficacité énergétique et de l'hygiène dans les bâtiments, et nous nous sommes établis comme des précurseurs à bien des égards. Nous avons par exemple lancé le logiciel Miroir CO₂ en 2010 déjà. En tant qu'association faitière dans le sanitaire, terme venant du latin sanitas et signifiant « santé », suissetec était toute désignée pour ce mandat.

Comment suissetec s'est-elle imposée face à ses cinq concurrents ?

Le concept global que nous avons défini pour atteindre les objectifs fixés a fait la différence. L'association dispose d'une grande expérience dans l'élaboration de documents relatifs à l'état de la technique, dans le marketing ainsi que dans le développement et l'organisation de cours.

Sera-t-il nécessaire d'acquérir de nouvelles connaissances ?

Nous possédons déjà des compétences spécifiques dans les domaines requis. Nos collaborateurs maîtrisent parfaitement les questions liées à l'énergie ; concernant l'hygiène, notre expertise devra être ponctuellement renforcée.

Qu'en est-il du radon et des légionelles ?

suissetec dispose d'un vaste réseau de spécialistes auxquels nous pouvons faire appel en cas de besoin. Notre système de milice compte un millier de professionnels.

Economiser de l'énergie tout en protégeant la santé au maximum, c'est un peu la quadrature du cercle...

Non, les deux vont de pair. La ventilation mécanique permet d'optimiser la consommation énergétique et de garantir un climat intérieur sain. De même, un chauffage efficace contribue au bien-être, sans nuire à la santé. Et différentes méthodes assurent une production d'eau chaude irréprochable du point de vue hygiénique.

Quels sont les bénéfices de ce mandat pour les membres ?

suissetec participe aux avancées techniques sur lesquelles les entreprises peuvent s'appuyer. De plus, les membres profitent de notre expertise élargie, notamment dans leurs activités de conseil, ainsi que de conditions cadres stables et de bases juridiques claires.

Quel est l'investissement pour l'association en termes de personnel et de finances ?

Le secrétariat est un mandat de l'OFSP et de l'OFEN. Les deux offices fédéraux assument le financement dans une première phase, et nous mettons à disposition les ressources en personnel.

Que pouvez-vous nous dire sur la feuille de route ?

Le concept a été finalisé au printemps 2026. Nous commencerons à élaborer les solutions cet été. Le mandat s'étend sur environ trois ans. Le secrétariat doit ensuite devenir autonome.

Quand commence la mise en œuvre ?

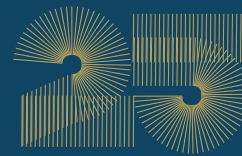
De nombreuses idées ont déjà été formulées. Les premiers résultats sont attendus dès le printemps 2027.

Quelle est la vision à plus long terme ?

Le secrétariat doit pouvoir s'autofinancer dans quatre ans. Les différents projets doivent tenir compte de cet aspect. ◀

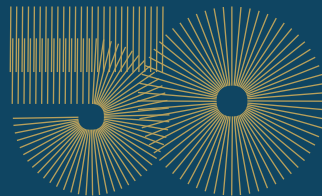


Merci de votre fidélité



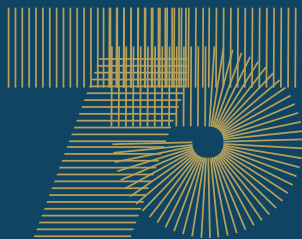
ANS D’AFFILIATION

Andrea Michel GmbH, Klosters GR
Aron Bütler GmbH, Sarmenstorf AG
Bestazzoni SA, Martigny VS
Botta & Co. SA, Losone TI
Bovier Frères Sàrl, Evolène VS
Brosi GmbH, Hochwald SO
Bruno Honegger AG, Coire GR
Cavelti Haustechnik GmbH, Wollerau SZ
Celeautoit SA, Nyon VD
Chiffelle & Moser SA, Neuchâtel NE
Claude Marchand SA, Seigneux VD
Dupper Sanitär und Heizung GmbH, Steinach SG
Fischer Heizung und Sanitär, Grindelwald BE
Fumeaux SA, Conthey VS
Gebr. Studhalter AG, Rothenburg LU
Genoud Frères, S.à.r.l., Uvrier VS
Giroldi & Fenaroli, Losone TI
Halter Gebäudetechnik AG, Dübendorf ZH
Hertig Ingenieure AG, Langenthal BE
Hilpert Haustechnik AG, Tägerig AG
IT Idéales Technologies SA, Saint-Aubin-Sauges NE
JG Haustechnik AG, Hindelbank BE
Juillard Technique Sàrl, Crissier VD
Käslin Sanitaire SA, Corcelles NE
KLM Suisse Sagl, Mezzovico TI
Lee Sanitär AG, Eglisau ZH
Lufttechnik AG, Wädenswil ZH
Marcacci Fabrizio, Sementina TI
Markutt GmbH, Horw LU
Mottet SA, Vernayaz VS
Olos AG, Baar ZG
Pierre Balzani Fils SA, Crans-Montana VS
Ramseier Belp AG, Belp BE
Rickenbach Installationen AG, Sins AG
R. Müller Haustechnik GmbH, Nebikon LU
Roland Arioli Spenglerei und Sanitär, Brunnen SZ
Schärer+Beck AG, Steinhausen ZG
Schaller Robert, Schmitten FR
Schmid Haustechnik AG, Viège VS
Schönenberger & Partner AG, Tobel TG
Spenglerei Mäusli AG, Berne BE
TECSA, Techniques Energétiques et Consulting SA, Conthey VS
TITS Tecno Impianti-Termo Sanitari SA, Bioggio TI
Tresoldi Lattonieri SA, Cadro TI
Tung SA, Zernez GR
Walter Marty AG, Amsteg UR
Wiedmer Haustechnik GmbH, Zwischenflüh BE
W. Schefer & Co. AG, Hinwil ZH
Wyss Spenglerei GmbH, Rifferswil ZH



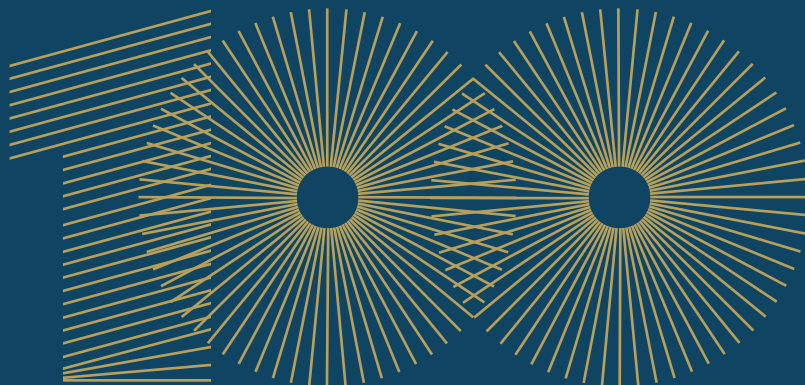
ANS D’AFFILIATION

Achermann Bauspenglerei AG, Jona SG
A. Schleh AG, Wetzikon ZH
Aqwa AG, Stans NW
Bögli AG Haustechnik, Strengelbach AG
Edouard Bovier Sanitaire-Chauffage SA, Sion VS
F. Kuster AG, Lucerne LU
Francis Délèze SA, Sornard (Nendaz) VS
Geyer Haustechnik AG, Netstal GL
Hans Munz Kerzers AG, Chiètres FR
Haustechnik Eugster AG, Arbon TG
Heizung-Sanitär AG Mels, Mels SG
Inauen Heizung-Sanitär AG, Appenzell Steinegg AI
Issler Davos AG, Davos Platz GR
JM Rossa SA, Martigny VS
Kieffer AG, Würenlingen AG
Michael Vögeli, Spengler – Sanitär – Werkleitungen, Neunkirch SH
Neukom Marzolo AG, Rafz ZH
Paul Menzi GmbH, Filzbach GL
Paul Weber AG, Liestal BL
Riggenbach AG, Lüftungs- und Klimatechnik, Olten SO
Schwegler AG, Ettiswil LU
Wey Sanitär/Heizungs AG, Beromünster LU



ANS D’AFFILIATION

Bill + Künzi AG, Liebefeld BE
Hertner Sanitär, Seewis Dorf GR
Sanitär Egger AG, Sulgen TG



ANS D’AFFILIATION

Steger Haustechnik AG, Zurich ZH

La valeur juridique des normes techniques

Même si elles n'ont pas force de loi, les normes techniques et les règles reconnues de l'art de la construction sont essentielles dans la branche.

Nicolas Spörri

Dans le secteur du bâtiment, les normes techniques jouent un rôle central dans la définition des exigences posées aux ouvrages. Elles servent de référence en matière de sécurité, de fonctionnalité et de durabilité; elles influencent la planification, l'exécution et l'évaluation des travaux. Pour les projeteurs et les installateurs, leur valeur juridique est particulièrement significative par rapport aux éventuels défauts.

Les normes ne sont pas des lois

Les normes techniques fixent les conditions minimales que doivent remplir les ouvrages et favorisent la standardisation ainsi que l'assurance qualité dans la branche. Mais attention: les normes ne sont pas des lois, uniquement des règles élaborées et consignées par des organismes privés tels que la SIA. Elles ne s'appliquent que s'il en a été convenu ainsi en bonne et due forme.

Fondamentalement, le droit du contrat d'entreprise considère que les normes techniques constituent les règles reconnues de l'art de la construction. Ce principe peut toutefois être réfuté en prouvant qu'une règle n'est pas (ou plus) reconnue au moment en question.

Règles reconnues de l'art de la construction

Les règles de l'art de la construction sont considérées comme reconnues lorsqu'elles sont attestées par les professionnels et qu'elles ont fait leurs preuves dans la pratique. En d'autres termes, leur validation présuppose une exactitude théorique et une applicabilité réelle. Ces règles peuvent être formulées ou non par écrit.

Elles peuvent varier selon l'ouvrage, l'emplacement, le type d'exécution et la situation concrète (principe de relativité). Ainsi, pour un même objet, les exigences seront différentes s'il est situé à Zermatt ou à Lugano. En outre, elles sont soumises au passage du temps: ce qui est admis aujourd'hui peut ne plus l'être demain face aux évolutions scientifiques ou matérielles (principe de temporalité).

Défauts de l'ouvrage

Un ouvrage présente des défauts lorsqu'il n'est pas conforme aux propriétés convenues contractuellement, même s'il est irréprochable sur le plan technique. Il en va

de même lorsqu'il ne possède pas les qualités pouvant être attendues en vertu de la bonne foi – et surtout lorsqu'il ne correspond pas aux règles reconnues de l'art de la construction.

Modification des normes

Pour déterminer si l'état de la technique a été respecté et évaluer l'absence de défauts, il faut prendre en compte le stade d'avancement de l'objet. Lorsque des normes techniques sont révisées, elles sont aussi pertinentes pour les projets déjà en cours. Si la norme est modifiée entre l'appel d'offres et la conclusion du contrat, l'offre doit être adaptée en conséquence. Si les changements interviennent entre la conclusion du contrat et l'exécution, l'entrepreneur est tenu d'en informer le maître de l'ouvrage et de lui soumettre une offre complémentaire indiquant les éventuels surcoûts. Celui-ci peut alors soit l'accepter, soit ordonner l'exécution selon la planification originelle.

Conclusion

Même si elles ne revêtent elles-mêmes aucun caractère législatif, les normes techniques sont essentielles. Pour autant qu'elles soient adoptées par les professionnels et établies dans la pratique, elles valent en tant que règles reconnues de l'art de la construction. Elles permettent d'évaluer la présence d'éventuels défauts, encadrent le devoir de diligence de l'entrepreneur et servent de référence en cas de conflit. Les principes de relativité et de temporalité imposent une appréciation différenciée. En effet, ces règles sont dynamiques et doivent toujours être considérées à un moment précis et dans un contexte donné. ◀

INFO

Service juridique de suissetec
+41 43 244 73 00

Retour dans le circuit

« Rien n'est éternel. » Cet adage populaire s'applique aussi aux pompes à chaleur, aux installations photovoltaïques ainsi qu'aux appareils de réfrigération et de climatisation. Une fois qu'ils sont hors d'usage, la fondation suisse SENS eRecycling donne une nouvelle vie à leurs composants grâce à son système de reprise éprouvé.

Marcel Baud

Avec la transition énergétique, le marché des pompes à chaleur et des installations photovoltaïques est en plein boom, entraînant à terme une hausse du volume d'équipements usagés. Basée à Zurich, la fondation indépendante SENS eRecycling, à but non lucratif, organise depuis 1990 l'élimination écologique des appareils électriques dans toute la Suisse. Il s'agit d'une action essentielle pour les entreprises de la technique du bâtiment : SENS eRecycling ne coordonne pas seulement la reprise des installations photovoltaïques ainsi que des appareils de réfrigération et de climatisation, mais aussi celle des pompes à chaleur. Ce secteur connaît une croissance continue : après 153 tonnes en 2024 (première année complète de collecte), 207 tonnes ont été récupérées l'an dernier par des partenaires certifiés, qui ont réintroduit les matériaux recyclables dans le circuit.

Gratuit pour les installateurs

Comme pour les autres catégories, l'élimination des pompes à chaleur et des installations photovoltaïques est financée par la contribution anticipée de recyclage (CAR). Celle-ci est directement intégrée au prix d'achat. Les fabricants et importateurs reversent ensuite son montant à SENS eRecycling, qui se charge de coordonner la logistique, la collecte et la valorisation. La restitution des appareils est gratuite pour les installateurs, l'ensemble des coûts étant couverts par la CAR. Les partenaires SENS eRecycling enregistrés disposent d'un portail en ligne très pratique qui leur



Photo: ©SENS eRecycling

permet de planifier l'enlèvement, directement sur le chantier s'ils le souhaitent.

Jusqu'à 80 % de matières premières réutilisables

Depuis sa création, SENS eRecycling est spécialisée dans l'élimination des appareils de réfrigération, de climatisation et à compresseurs, qui représentent encore à ce jour la catégorie la plus importante en termes de volume. Celle-ci génère aussi le plus grand bénéfice environnemental parmi toutes les classes d'équipements. Depuis 2013, SENS eRecycling organise également l'élimination écologique des modules photovoltaïques de tous types. Grâce à des techniques avancées de traitement et de tri ainsi qu'à des procédés de recyclage en plusieurs étapes, il est possible aujourd'hui de récupérer 80 % des matières premières.

Depuis 2023, une solution existe également pour les pompes à chaleur jusqu'à 350 kW et les chauffe-eau pompe à chaleur jusqu'à 20 kW. Outre les fluides frigorigènes nocifs

pour le climat, qui sont extraits puis éliminés séparément, ces appareils contiennent des matières premières précieuses (p. ex. aluminium, fer, cuivre, plastique) qui peuvent être recyclées et réutilisées.

Les installateurs faisant appel aux services de SENS eRecycling bénéficient de différents avantages : l'élimination est gratuite et conforme à la loi pour les partenaires affiliés. De plus, les démarches administratives sont limitées. Les solutions de branche répondent aux dispositions de l'ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques (OREA), garantissant ainsi une sécurité juridique vis-à-vis des maîtres de l'ouvrage. Par ailleurs, les entreprises participantes peuvent valoriser leur engagement environnemental, notamment dans le cadre de conseils pour des projets de rénovation et de nouvelle construction. <

INFO

[erecycling.ch](https://www.sens-e-recycling.ch)

Hausse des volumes collectés (en tonnes)

	2023	2024	2025
Pompes à chaleur	50 ¹	153	207
Photovoltaïque	760	1 230	1 732
Appareils de réfrigération, de climatisation et à compresseurs	20 568	20 817	22 009

1 Chiffres au 1^{er} juillet 2023, source : SENS eRecycling

L'essentiel en un clic

Quiconque a déjà dû rechercher un texte de référence sait qu'on ne le trouve pas toujours du premier coup. On perd alors du temps à consulter des dossiers, à ouvrir différents fichiers ou à interroger des collègues. Cette époque est désormais révolue.

Carolin Schlewinski

Dans la plupart des entreprises, les informations pertinentes pour le travail quotidien sont certes archivées – mais elles sont rarement regroupées en un seul endroit. Ce qui constitue un problème, surtout lorsque les délais sont serrés. Ce n'est pas dans ces moments qu'il faut commencer à explorer divers répertoires pour pouvoir enfin mettre la main sur la bonne réglementation.

Grâce au nouveau pack « Normes et directives », vous profitez d'un accès centralisé aux principaux ouvrages de suissetec. Vous êtes ainsi certains de trouver rapidement tous les contenus dont vous avez besoin.

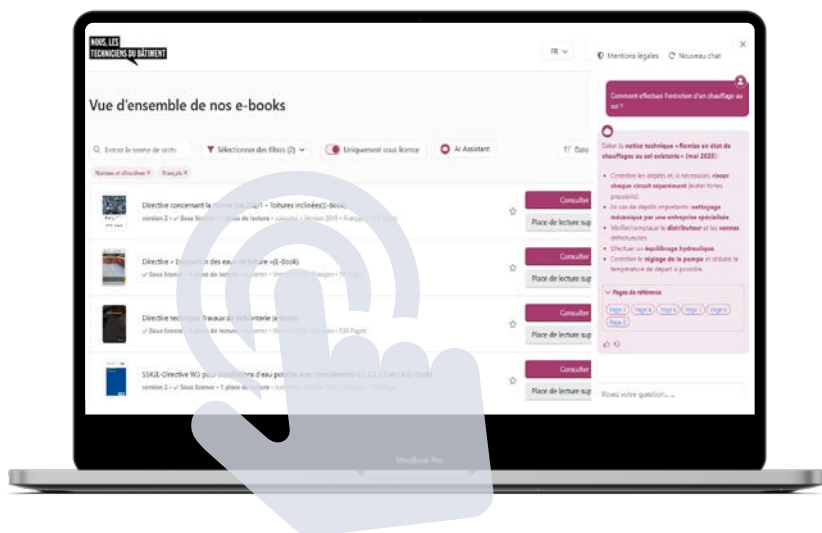
Pour vous faciliter la tâche, vous pouvez en outre recourir à l'assistant IA intégré, et lui poser des questions spécifiques telles que « Quelles sont les exigences à remplir ? » ou encore « Où trouver des renseignements sur ce sujet ? ». Il vous fournira des réponses concrètes en se fondant sur la totalité de la base de données suissetec. <

« Pour les entreprises, il est capital d'avoir accès en tout temps aux dernières prescriptions en vigueur dans la branche. »

Simon Geissshüssler,
responsable Technique et gestion
d'entreprise

Les avantages du pack en un coup d'œil :

- Toutes vos normes et directives sont rassemblées au même endroit.
- Vous pouvez poser à l'assistant IA des questions sur toute la base de données suissetec, y compris l'ensemble des notices techniques.
- Vous gagnez du temps lors de vos recherches.
- Vous obtenez des réponses précises à des problématiques concrètes, avec renvoi aux passages pertinents des ouvrages concernés.
- Vos documents sont toujours actuels : les mises à jour sont directement disponibles.



INFO

suissetec.ch/packnormes

Nouvelle cheminée à 3000 bardeaux

En collaboration avec Wärmeverbund Rheinfelden AG, la brasserie Feldschlösschen a fait installer un chauffage à copeaux de bois d'une puissance de 2,3 MW, destiné à la production de vapeur. L'infrastructure comprend aussi une nouvelle cheminée, qui a dû répondre aux exigences strictes du site classé.

Marcel Baud

« Nous l'aurions préférée en jaune, assortie à nos deux autres grandes cheminées », confie Gaby Gerber, membre de la direction de Feldschlösschen. Mais en raison des conditions météorologiques, le choix s'est finalement porté sur une teinte grise qui s'harmonise avec les extensions métalliques du site de la brasserie.

Le revêtement de cette cheminée de 32 mètres de haut ainsi que la réalisation d'une cape, de l'amortisseur de vibrations et des bordures ont été confiés à InduBau AG, de Gunzgen. Son propriétaire, Thomas Knubel, se souvient d'un chantier au calendrier très serré, à cheval sur la période de Noël et Nouvel-An. Feldschlösschen célébrant son 150^e anniversaire en 2026, le projet devait impérativement être achevé avant le 8 février, date de la cérémonie officielle en présence de nombreux hôtes, dont le conseiller fédéral Albert Rösti.

Travail de précision et savoir-faire

« Choisir des matériaux appropriés et la technique optimale pour le revêtement de la cheminée était complexe », souligne Thomas Knubel, évoquant les nombreuses rencontres avec les responsables de Feldschlösschen, les représentants de la protection du patrimoine et les architectes de Salathé Architekten Basel AG. De nombreux échantillons de bardeaux et différentes variantes d'éléments de construction ont dû être évalués, visualisations 3D à l'appui. Le choix s'est finalement porté sur du quartz-zinc VMZINC de 1 millimètre d'épaisseur, livré sous forme de feuilles de tôle munies d'un film de protection. Les 3000 bardeaux ont



Photo : InduBau AG

Thomas Knubel

Agé de 52 ans, le maître ferblantier et propriétaire d'InduBau AG (Gunzgen) possède un riche parcours professionnel. Dans sa jeunesse, il a notamment participé au montage d'éléments de façade à l'aéroport de Milan Malpensa et réalisé le revêtement du pavillon canadien à l'Exposition universelle de Séville. Si sa fille a choisi une formation d'employée de commerce, son fils suit un apprentissage de ferblantier au sein de l'entreprise familiale – la quatrième génération est donc assurée.

été découpés au laser en atelier, avant d'être façonnés à la main, la plieuse robotisée n'étant pas adaptée à ce type d'opération. Pas moins de 166 types de bardeaux différents ont dû être cintrés pour obtenir la forme conique de la cheminée, qui passe progressivement de 2,25 à 1,75 mètre de diamètre. Dans le même

temps, pour donner l'illusion d'une maçonnerie de briques, les ferblantiers ont fixé les bardeaux sur la sous-construction en les décalant d'un tiers.

Touche finale

L'ouvrage a été « couronné » d'une cape en quatre parties, fabriquée sur mesure en acier inoxydable V4A par l'entreprise partenaire Fasler AG, de Suhr. Elle a également été revêtue de tôle VMZINC, cette fois dans la teinte « Storm Grey ». « Ce n'est pas une couleur officielle », glisse Thomas Knubel avec un clin d'œil. « Daniel Vonlanthen, de VMZINC, s'est spécialement procuré le matériau sur un chantier à Paris. »

La cape intègre un amortisseur destiné à compenser les vibrations. Sa pose sur la cheminée s'est faite au millimètre près. « René Fasler et moi avons à peine dormi la nuit précédant le montage », confie Thomas Knubel. « Imaginez si la cape ne s'était pas emboîtée correctement ! »

Mais tout s'est bien déroulé. Vers 11 h 30, l'élément était parfaitement en place. Conformément à une longue tradition en ferblanterie, c'est Thomas Janssen, responsable du projet chez Feldschlösschen, qui a lui-même retiré le dernier morceau de film protecteur de la tôle. Et Thomas Knubel l'avoue sans détour : « Tout le monde n'est pas fait pour une telle hauteur. » Sous l'effet du vent, l'extrémité de la cheminée peut osciller jusqu'à 40 centimètres, alors que l'échafaudage reste parfaitement stable. Ce phénomène peut troubler la perception visuelle et provoquer des vertiges.

Un froid intense

Interrogé sur les principales contraintes du chantier, Thomas Knubel évoque avant tout les basses températures. « Entre Noël et Nouvel-An, nous avons travaillé sans interruption avec quatre à six personnes – en deux équipes, et parfois jusque tard dans la nuit. » Pour renforcer ses effectifs, Thomas Knubel a fait appel à Valentin Bissig (Bissig AG, Saint-Moritz), un ami rencontré aux cours de maîtrise. Tous les chantiers étant à l'arrêt durant la période touristique des fêtes à Saint-Moritz, cette mission en plaine tombait à point nommé pour l'entreprise grisonne. « Il nous est arrivé de travailler par -10 °C sur l'échafaudage. Mais cela n'a pas dérangé nos collègues habitués aux rigueurs de la montagne ! », s'amuse Thomas Knubel. Une fois leur journée terminée, les ferblantiers pouvaient se détendre à la brasserie autour d'une bonne bière. Peut-être ont-ils même trinqué à leur contribution décisive à cet ouvrage si emblématique. <

Sous-construction et bardeaux de la nouvelle cheminée.

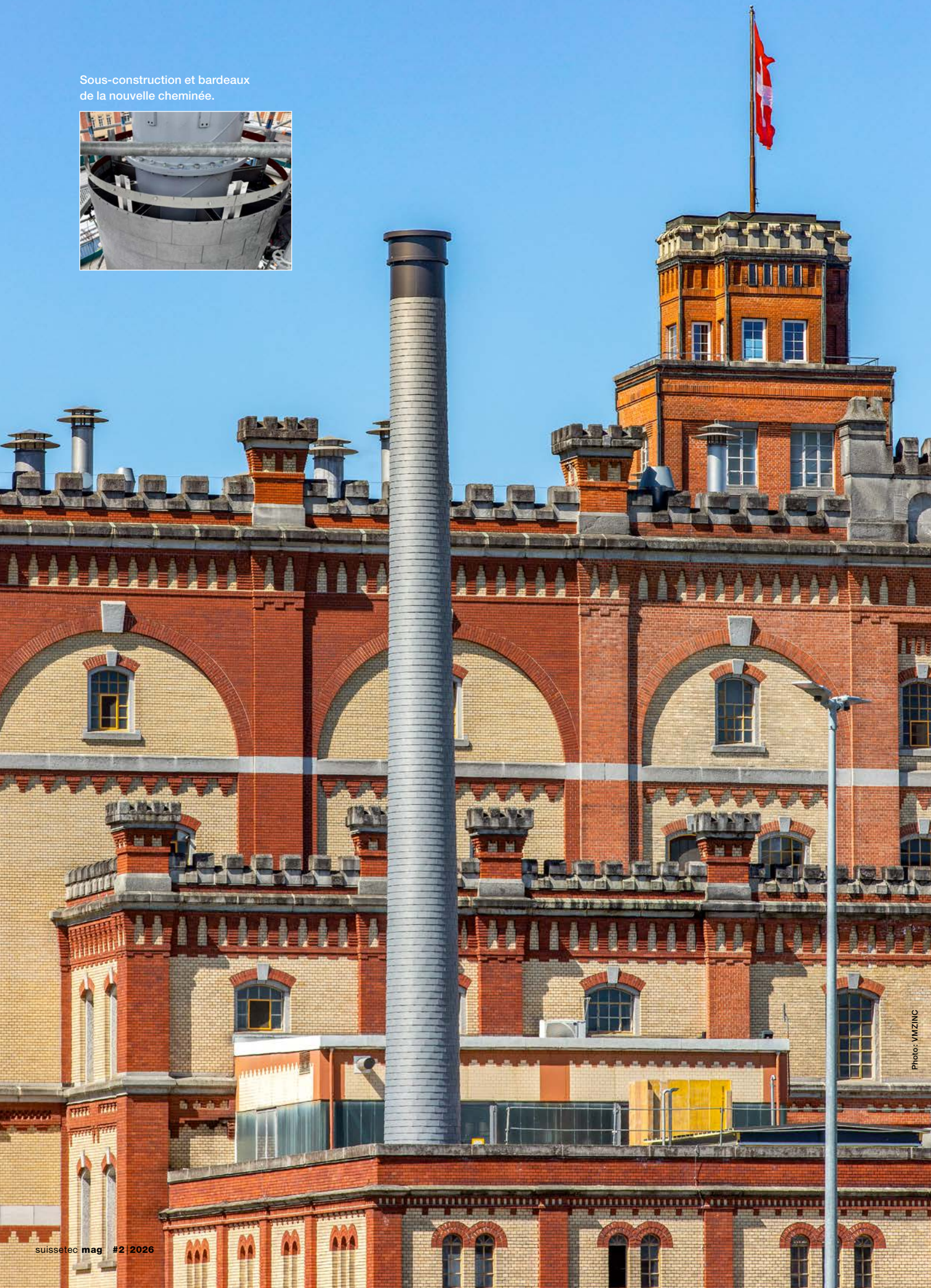


Photo: VMZINC

Pense-bê

Disponibles sur :
[suissetec.ch/
shop](https://suissetec.ch/shop)



OFFRES ACTUELLES

Technique et gestion d'entreprise

Sanitaire

- Directives de planification des installations sanitaires dans le pack e-books « Normes et directives » avec assistant IA

Ferblanterie

- Application Web « Evacuation des eaux de toiture »
- Directive technique sur les travaux de ferblanterie dans le pack e-books « Normes et directives » avec assistant IA

Chauffage

- Guide sur la production efficace d'eau chaude au moyen de pompes à chaleur dans le pack e-books « Normes et directives » avec assistant IA
- Application Web « Dimensionnement des sondes géothermiques selon la SIA 384/6 »

Ventilation

- Directives de planification des installations de ventilation et de climatisation dans le pack e-books « Normes et directives » avec assistant IA

Accès centralisé pour les supports didactiques

suissetec met progressivement à disposition les supports didactiques des formations initiales et supérieures via son e-book manager. Pour en savoir plus :



52 NOUVEAUX MEMBRES

Bienvenue!

Alvarado Gualotuna ingénieur sanitaire, Genève GE
Andi Hug Bauspenglerei GmbH, Waltalingen ZH
Andreoli Impianti SA, Taverne TI
Andy Wickart Haustechnik AG, Zurich ZH
Andy Wickart Haustechnik AG, Kempththal ZH
Belet Toiture Sàrl, Pully VD
BF Sanitaire Sàrl, Renens VD
Bischofberger Bedachungen AG, Zuzwil SG
Bolter Haustechnik GmbH, Hombrechtikon ZH
Bonard Dépannage, Cheyres FR
Buchegger Haustechnik GmbH, Bazenheid SG
Cerica Sàrl, Avry-devant-Pont FR
Corbino Tec, Buchs SG
Delcò Bruciatori SA, Castione TI
Deltherm SA, Castione TI
EICHER building systems GmbH, Jona SG
Enerpeak AG, Liebefeld BE
Fokus Haustechnik GmbH, Bülach ZH
Fontech2o GmbH, Schlieren ZH
Fuchs + Partner AG, Berne BE
Gini Planung AG, Champfèr GR
Greenkey SA, Pregassona TI
Gremion-TechSan Sàrl, Corpataux FR
Haustechnik Studio AG, Niederlenz AG
HYDREAU SA, Bulle FR
Idrologik Sagl, Brusio GR
Itkan AG, Binningen BL
Kälin Spenglerei AG, Einsiedeln SZ
Keller + Partner Sanitär und Heizungen GmbH, Uetendorf BE
KEUCO AG, Spreitenbach AG
Kisso AG, Knutwil LU
Langendorf Gebäudetechnik GmbH, Bâle BS
LG Isol-System Sagl, Camorino TI
LMCS SA, Mendrisio TI
MVM – MONTAGE VENTILATION MAINTENANCE S.à r.l., Vernier GE
Oclair Sanitaire Débouchage SA, Echallens VD
optiTEC GmbH, Adliswil ZH
PHIDA Ferblanterie (GE) SA, Le Lignon GE
PlanGrad AG, Saint-Gall SG
Progetto Energia SA, Barbengo TI
Räz Heizung Sanitär GmbH, Wahlendorf BE
Roland Michel SA, Glovelier JU
Sanitär Röhlin GmbH, Kerns OW
Schaller Olivier Sàrl, Rebeuvelier JU
schart gmbh, Hinterkappelen BE
Seeland Spenglerei GmbH, Bienne BE
Sprecher Heizungen AG, Zurich ZH
Visetti Isolazioni Sagl, Cadro TI
Voumard Energies Concept, Tramelan BE
WB AG Werkleitungsbau, Heimberg BE
Zraggen – Ingenieure SIA, Lucerne LU
Zürcher Sanitär AG, Morat FR

Nouvel ambassadeur



Pour Lucas Mauron, la précision, l'engagement et l'esprit d'équipe comptent autant dans la course automobile que dans la technique du bâtiment. Faites plus ample connaissance avec notre nouvel ambassadeur et découvrez ce qui l'anime.

Vers le clip :



En chiffres et en images

Dans l'édition actualisée du portrait de suissetec, vous trouverez une sélection de nos activités en faveur de la branche, des chiffres clés sur nos sections et membres ainsi que divers contenus vidéo.

→ portrait.suissetec.ch

Numéro spécial sur la construction

Le secteur de la construction représente 20 % des places d'apprentissage proposées en Suisse. Il est donc essentiel d'y intéresser la relève. Le magazine jeunesse SPICK y consacre un numéro spécial (commande gratuite) et une plateforme thématique :

→ constructionsuisse.ch/spick

